



Magland

N°36 édition 2013



Bulletin
Municipal

L'Intérim à Magland c'est :



ARVE INTERIM SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM

PLACEMENT

CDI - CDD

MENUISERIE
DEVOS François
AGENCEMENT INTERIEUR

- CUISINES
- SALLES DE BAINS
- MEUBLE SUR MESURE
- PLACARDS

06 08 75 78 49 / 04 50 18 22 53

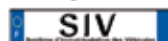
550 Route Nationale - 74300 MAGLAND



Marc Meynet
Agent Service

Garage Central
Vidonne

- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Prise en charge contrôle technique



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - marc.meynet.magland02@reseau.renault.fr

GRAMARI

Travaux Publics - Electricité

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24

145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc • 74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56



Tél. **04 50 47 55 55**

Ambulances
PERROLLAZ
Pays du Mont-Blanc

certifié AFAQ
n° 333 80

URGENCES - SOINS - SECOURS
FLAINE - LES CARROZ - CLUSES

© 04 50 58 27 55
840, route du Fayet - 74700 SALLANCHES

PROVENCE Robert
Décolletage
CN

Ø 2,5 à 20 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr

EDITO 2

LES EVÈNEMENTS 4-13

Flaine : Inauguration du télésiège du désert blanc 4
 Flaine : Inauguration d'un bâtiment pour deux fonctions 4
 Un livret citoyen remis aux jeunes 5
 Repas des anciens le 29 avril 2012 5
 Fête des Mères 6
 Départ de M. Florent MODART 6
 Les jeunes Sahraouis à Magland 7
 Visite de Mme la Député
 Sophie DION 7
 Remise de la médaille d'honneur
 à M. Michel PERRET 8
 Cérémonie des vœux 8-9
 Les cérémonies patriotiques 10-11
 La tournée du Père Noël 12
 100 ans de Mme Antoinette DETRAZ 13



Cérémonie de Vœux

INFOS DIVERSES 15-17

Le réseau d'Initiative publique très haut débit 15
 ERDF (Prévenance Travaux) 16
 Informations sur les Haras nationaux 16
 Recensement de la population 16
 Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve 17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 18-19

LES COMMISSIONS 20-45



Les travaux

Les finances 20
 L'urbanisme 21
 La voirie 22-23
 Les travaux : 25
 ♦ Les réseaux humides 25
 ♦ Les réseaux secs 26-27
 ♦ Les bâtiments et travaux divers 28-29
 L'environnement : 30-31
 ♦ Journée de l'environnement 30
 ♦ Concours du fleurissement 31
 La forêt 32-33
 La commission scolaire 34-37
 ♦ Nos écoles 34
 ♦ Histoire d'un cirque à l'école du chef-lieu 35
 ♦ Activités école de Gravin 36-37
 La bibliothèque municipale 38-41
 Culture : Lire et découvrir le patrimoine 43
 Service animation jeunesse 44-45

LA VIE À FLAINE 46



La Vie scolaire

Télécabine de l'Aup de Vérans 46
 Académie de Musique 47
 Musique à Flaine 47
 Johann Rivat expose 47
 Club des Sports de Flaine 48
 En maraude sur le Désert de Platé .. 49
 Les Lascars Gays à Flaine 49
 Vie scolaire 50

LE CCAS 51-55

Le service d'aide à domicile 51
 L'année 2012 à l'EPHAD 52
 ♦ Le fonctionnement 52-53
 ♦ Le Comité d'animation 53-54
 ♦ Le conseil de vie sociale 54
 Cadeau de Noël aux anciens 54
 Le centre de loisirs 55



L'EHPAD

LES ASSOCIATIONS 56-82

Union des Combattants d'AFN 56-57
 Le souvenir français 57
 Les Sapeurs Pompiers 58-60
 Les Foulées de l'Arve 61
 L'Office Municipal des Sports 62-64
 L'Office Municipal d'Animation 65-66



L'OMA

La MJC 67
 ♦ Les Chiffres et les Lettres 67
 ♦ Chorale « Bouche en Chœur » 68
 ♦ Club du 3e âge 68



L'école de Musique

Mont-Blanc Poker 69
 APAE du chef-lieu 70-71
 Amicale des donneurs de sang 71
 L'Harmonie municipale 72-73
 L'École de Musique 74-75

La Pétanque maglancharde 75
 Le Judo Club 76
 Shotokan karaté club 77
 Tennis club 77



Le Tennis




L'US Magland

Le ski club 78-79
 L'Union Sportive de Magland .. 80
 L'ACCA 81
 La vie paroissiale 82

ETAT CIVIL 82-84





Hubert VAUTHAY

Création Piscines
Espaces Verts
Création Jardins
Clôtures
Dallages

103, allée des Acacias
74300 MAGLAND
Fax 04 50 90 20 81

Tél. 04 50 34 72 10



HENRI PETIT-JEAN

TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Equipements spéciaux



60, route de Montferrond - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

THERMOZ ASSAINISSEMENT VILLE-LA-GRAND

- Débouchage haute pression toutes canalisations - couperacines
- Vidange de fosses septiques, puits perdus, curage
- Désinsectisation - dératisation - désinfection
- Location de bennes transport déchets industriels

04 50 38 50 92

Vente & Achat de véhicules d'occasion - Dépôt-vente



www.mecasport-auto.com

Contact Sébastien BOTTOLIER Email info@mecasport-auto.com

1650, route Nationale - 74300 MAGLAND
Tel. +33 4 50 93 07 89 Mobile +33 6 61 62 34 03



lustro JACKY sarl

- Chauffage Sanitaire
- Energies renouvelables
 - Solaire
 - Géothermie
 - Combustibles solides

Agréé GAZ

277, rte de Luzier OEX 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 58 15 26 Fax 04 50 93 77 18



TECHNI Déco Décolletage

- Marine
- Aviation
- Electronique



ISO 9001

Z.I. " La Perrière " • B.P. 32 • MAGLAND
F 74308 CLUSES CEDEX
Tél. : 33 (0)4 50 34 71 03 • Fax : 33 (0)4 50 34 79 90

« Se réunir est un début. Rester ensemble un progrès. Travailler ensemble est la réussite »

Henry FORD

Chères Maglancharde

Chers Maglancharde

Quand paraîtront ces lignes, nous entrerons dans la dernière année du mandat municipal que vous nous aviez confié en mars 2008.

Ce mandat aura été riche en réalisations, même si certains projets ne seront pas terminés à l'issue de ce mandat, le souffle et l'énergie donnés, malgré les embûches de toutes sortes, auront permis de les mettre sur orbite. Je pense plus particulièrement au cabinet médical, au restaurant et à la garderie du groupe scolaire du chef-lieu, ainsi qu'au restaurant de l'école maternelle.

Ces investissements importants, bien visibles pour certains, tels le foyer culturel avec son école de musique, sa bibliothèque, la salle pour les sports de combat attenante, mais aussi l'agrandissement du gymnase de Gravin dans le domaine sportif, l'agrandissement et la rénovation totale de la maison de retraite, l'aménagement de la traversée du chef-lieu, les giratoires de La Perrière et Balme, la construction de logements, la résidence L'Orlier avec Halpades, les murs anti-bruits avec l'ATMB, la sécurisation de la route de Lutz, les aménagements en forêt, l'aménagement du lac de Chamonix ne doivent pas faire oublier tous les investissements qui se voient moins mais eux aussi indispensables :

- la création ou la réfection des réseaux de l'eau, de l'assainissement collectif, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques avec des réseaux d'éclairage public neufs dans beaucoup de hameaux, la mise en place des fourreaux pour la fibre optique afin que notre commune dans un avenir très proche soit accessible au très haut débit, l'entretien et la sécurisation des 42 km de routes communales classées été comme hiver et bien d'autres...

- sans oublier le fonctionnement quotidien des services à nos concitoyens sans cesse amélioré afin de répondre au plus juste à leurs besoins.

L'année 2013 qui débute marquera un tournant significatif dans la gestion de nos communes.

Les collectivités de plus en plus dépendantes de l'État voient leurs dotations diminuer avec de nouvelles charges transférées (ex: réforme des rythmes scolaires, instruction des autorisations d'urbanisme...).

Il faudra faire preuve de beaucoup d'imagination, si l'on veut trouver de nouvelles recettes, sans avoir recours à l'emprunt et sans alourdir la fiscalité des ménages (qui soit dit en passant pour les taux concernant la part communale, ont augmenté très faiblement, une seule fois depuis 2005).

Pour l'établissement du budget 2013, comme l'année passée, il n'y aura pas d'augmentation de la part de la fiscalité communale, ni recours à l'emprunt pour financer les investissements nouveaux.

Faire plus avec moins ! Pas facile.

Peut-être dans l'avenir avec la communauté de communes ?

La communauté de communes Cluses Arve et Montagnes est opérationnelle depuis le premier janvier de cette année. Depuis les premières études de 2008 il aura fallu 4 années pour la voir aboutir avec toute l'autorité de Monsieur le Préfet.

C'est le 16 juillet 2012 que le périmètre et les statuts ont été approuvés par arrêté de Monsieur Le Préfet et signifiés aux communes ce qui a permis après avis de tous les conseils municipaux, la mise en place du Conseil Communautaire et l'élection du Président et du bureau le 14 novembre 2012.

Que d'énergie dépensée, que de temps perdu. Ce qui semblait simple à mettre en place s'est avéré au fil du temps un véritable parcours du combattant.

Tout n'est pas terminé, les relations avec le Sivom de la Région de Cluses sont loin d'être clarifiées. L'intérêt communautaire ne sera défini que d'ici à juillet 2014. Il reste encore beaucoup de travail, mais le plus gros est fait et le travail fourni par les élus est loin d'être négatif.

Les Élus auront appris à travailler ensemble, à mieux se connaître, à mieux appréhender les spécificités de chaque commune et leurs problèmes.

Notre territoire a beaucoup d'atouts mais aussi des faiblesses.

Aux élus d'avoir une vision cohérente de son développement et de son aménagement dans un esprit de solidarité et de confiance mutuelle avec un seul but le bien-être des personnes qui y vivent, qu'elles habitent la plaine ou la montagne.

C'est mon vœu le plus cher.



Flaine



Inauguration du télésiège du « Désert Blanc »



Vendredi 20 janvier a été inauguré sur la station de Flaine le nouveau télésiège du « Désert Blanc ». **C'est Jean-François Blas et Pascal Tournier qui ont coupé le ruban inaugural et ont mis en avant l'aspect environnemental de cette installation et sa maintenance facilitée.** Tous les invités se sont retrouvés au centre UCPA. Après divers discours, Pascal Tournier et Frédéric Marion ont reçu le cristal POMA des mains de Jean Souchal.

Inauguration d'un bâtiment pour deux fonctions

Le jeudi 22 mars 2012 a eu lieu l'inauguration du bâtiment qui abritera, les sapeurs pompiers de Flaine ainsi que le Conseil Général pour le déneigement et l'entretien des routes.



Flaine, c'est aussi 12 000 personnes en hiver, et entre 2 000 et 3 000 en été. Le centre de secours est occupé en permanence avec **18 sapeurs pompiers**. Économiquement, il était indispensable d'être présent sur le centre de Flaine. L'hiver, **6 autres pompiers volontaires viennent en renfort.**

8 employés du Conseil Général travaillent au déneigement à Flaine du 1^{er} novembre au 15 avril, en fonction des conditions météo ainsi qu'à l'entretien des routes.

Le bâtiment de 1 758 m² aux façades en béton est réparti sur quatre niveaux desservis par un ascenseur. Il est relié au chauffage urbain de la station. Aux étages se trouvent les salles de travail et de repos ainsi que deux logements et huit studios pour les saisonniers.



Un livret citoyen remis aux jeunes

À 18 ans, on entre dans le monde des adultes et on devient responsable civilement. René Pouchot, maire de Magland, entouré de quelques élus, avait organisé **vendredi 13 avril** une cérémonie afin de remettre le livret citoyen et la carte d'électeur aux **49 jeunes maglanchards qui ont atteint la majorité**. Le livret citoyen est un petit fascicule, rédigé de manière claire, accessible et synthétique qui explique les principes fondamentaux de la citoyenneté. Il est rappelé les droits et les devoirs de toutes les personnes majeures. Il a insisté sur les valeurs humaines ainsi que les principes fondamentaux de la République.



Repas des anciens: le 29 avril 2012 Les doyens et couples honorés



À l'invitation de la commune, **ils étaient 200 anciens de 68 ans et plus à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet des anciens**. Fernande Auvernay, Vice-présidente du CCAS, a ouvert les festivités en souhaitant la bienvenue à tous. Une pensée a été demandée pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour les malades qui n'avaient pu se joindre à cette journée. Le maire René Pouchot, entouré de son conseil municipal, n'a pas caché son plaisir de voir les anciens aussi nombreux rassemblés.

Au cours de cette journée, lors du repas, la municipalité honore les aînés les plus âgés et les couples ayant 60 ans de mariage, se trouvant dans la salle.

Cette année, les doyens sont: Émilie Vosgien, née le 3 juin 1921 et Julien Perret né le 24 janvier 1921.



Les couples ayant 60 ans de mariage sont: Julia et Gilbert Thevenet, Marthe et Julien Perret et Céline et Francis Perret.

Après un petit mot du maire René Pouchot, du Conseiller Général Jean-Louis Mivel et de Pierre Devant, Les personnes honorées reçurent cadeaux et fleurs en souvenir de cette belle journée, sous les applaudissements de toutes les personnes présentes.

Fête des mères Un concert pour les mamans



Le samedi 2 juin, à la salle des fêtes, le CCAS et la municipalité avaient invité les mamans. 250 personnes ont répondu présentes pour ce concert en l'honneur des mères de famille. C'est l'harmonie municipale de Magland sous la direction de Philippe Babaz et les chorales « Accordons nous » de Cordon et « Bouche en Chœur » de Magland qui animèrent cette soirée. Toutes les personnes présentes qui affectionnent le langage et l'expression musicale ont été enthousiasmées. À la fin de ce concert le maire René Pouchot souhaita à toutes les mamans une bonne fête et convia tout le monde au vin d'honneur offert par la municipalité et à la distribution de rose pour chaque maman présente.



Départ de M. Florent MODART

Mardi 17 juillet, le maire, René Pouchot, entouré de quelques adjoints, a organisé une petite cérémonie en l'honneur de M. Florent Modart, arrivé en tant qu'adjoint en charge des collectivités locales à la trésorerie de Cluses. Il quittera cette dernière le 1^{er} septembre 2012 pour un poste de directeur financier à la ville de Cluses. Il souhaite poursuivre sa carrière dans l'administration des collectivités territoriales et élargir ses compétences au-delà du domaine des finances.



Le maire, René Pouchot l'a remercié pour les bonnes relations qu'il a eues avec la commune en tant qu'interlocuteur privilégié. Pour clôturer cette petite cérémonie, René Pouchot au nom de la commune, lui a offert deux livres de la Haute-Savoie et le verre de l'amitié fut servi.

Les jeunes Sahraouis à Magland

Depuis plus de dix ans, la colonie de Gonfreville-l'Orcher « ville de Normandie », située au lieu-dit « Gravin », accueille un groupe de jeunes Sahraouis, accompagnés d'un adulte parlant le français.

Les enfants passent leur séjour d'été en France, dans des familles françaises, et profitent pendant une dizaine de jours, des locaux de la colonie et des activités proposées.



Au cours de la réception d'accueil organisée par la municipalité de Magland, l'accompagnateur de ces jeunes Sahraouis a vivement remercié les élus pour l'attention qui leur a été accordée. La réception s'est terminée par un buffet dînatoire au cours duquel les enfants Sahraouis et Français ont offert un spectacle « scénettes, chants et danses », qui a ravi les personnes présentes.



Visite de Mme la députée Sophie DION

Samedi 21 juillet: A l'occasion de la kermesse et du vide grenier organisés par le comité d'animation de l'EHPAD, Mme la Députée, Sophie Dion a fait l'honneur de sa présence au cours de cette petite manifestation. Lors de la kermesse M. le Maire, René Pouchot entouré de quelques adjoints et conseillers, ainsi que les maires de la CCCAM (Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne) a fait visiter le nouvel agrandissement ainsi que la restructuration de l'ancien bâtiment.



Remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale « échelon vermeil » à M. Michel PERRET

Le maire René Pouchot entouré des élus, remet la médaille méritée à un membre du personnel. Médaille de vermeil régionale, départementale et communale à **Monsieur Michel Perret pour 30 ans de carrière**. Il a d'abord travaillé dans le service privé en tant que chauffeur aux établissements Gondran à Annemasse. Le 21 novembre 1983, il entre à la commune comme conducteur de transport en commun. Il est titularisé le 1^{er} décembre 1984, après différents grades et nomination en 2006, il reçoit la médaille d'argent régionale, départementale et communale.



Parallèlement à sa carrière, Michel Perret brille et fait la fierté de la commune pour son loisir préféré qui est la pétanque. Il a participé à 26 championnats de France et sacré 26 fois champion de Haute-Savoie.

Cérémonie des vœux

Comme chaque année, l'Harmonie Municipale a magistralement débuté cette traditionnelle cérémonie des vœux par une courte prestation de grande qualité.

Ensuite, **Fernande Auvernay, 1^{re} Adjointe**, a pris la parole pour résumer le bilan de l'année écoulée. Dans le domaine de la voirie deux chantiers importants ont été réalisés: le mur cloué de la Tour Clerton et la réfection de la chaussée suite à un affaissement au lieu-dit « Les Martinaz ». Des barrières de sécurité ont été posées et des enrobés réalisés sur la rue des Coudrays, sur les impasses des Pinsons et des Perdrix et sur quelques portions de routes. Les réseaux secs de la Tour Noire ont été renforcés et enfouis et de l'éclairage public a été mis en place sur les impasses des Pinsons et des Perdrix ainsi qu'à la Grangeat. Concernant l'eau, les deux pompes du surpresseur des Ranziers ont été changées et des poteaux incendie remplacés. La mise en séparatif de l'eau pluviale et des égouts a été faite impasse des Épinettes. Au niveau des bâtiments, diverses réparations ont été effectuées: changement d'huissieries à double vitrage, de nouveaux radiateurs, pose d'alarmes et de clôtures, une nouvelle sono à l'église, à la salle des Fêtes: vitrification du parquet de la scène, peinture du hall d'entrée et achat d'un nouveau lave-vaisselle. Quelques réparations au cimetière avec de nouveaux caveaux et un columbarium supplémentaire. À l'EHPAD, réfection et mise aux normes de la cuisine. Pour les services techniques, achat d'une épareuse avec un rotor de broyage pour effectuer le fauchage et l'élagage de long des voies communales.





Au niveau des manifestations, le festival « De palabres en baboles » a été cité parmi toutes les autres. Dans le domaine de la culture, Mme Auvernay a parlé du « Patrimoine religieux de Magland » livre sorti à l'occasion des journées du patrimoine. En terminant, elle a présenté ses vœux à M. le Maire, en son nom et au nom du conseil municipal et ensuite à toutes les personnes présentes, en souhaitant une bonne et heureuse année habitée par la confiance, l'espérance et la bienveillance, vertus dont nos vies et notre monde ont bien besoin.

M. le Maire a pris la parole à son tour pour saluer les diverses personnalités présentes: Mme Sophie DION, Députée, M. Jean-Paul Amoudry, Sénateur, et tous les maires de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (CCCAM) ainsi que quelques maires des communes voisines. Après avoir remercié sa 1^{re} Adjointe et adressé ses vœux de bonne année à tous, il a résumé le bilan de 2012 avec des dépenses d'investissement inférieures à celles des années passées et réalisées sans emprunt, soulignant la difficulté des collectivités à trouver des financements et espérant que la solution vienne de l'intercommunalité. Mais il semble qu'il y ait encore beaucoup de chemin à parcourir pour qu'un maximum de services, de personnels et de dépenses soient mis en commun. Les méandres de nos textes de loi sont en effet compliqués: ainsi le problème de l'assainissement dont la communauté de communes a pris la compétence et dont le SIVOM conserve aussi la compétence sous prétexte que plusieurs communes qu'il gère ne sont pas dans la même communauté de communes que la CCCAM. Allons-nous payer deux fois? Souhaitons que les services de l'état fassent preuve de pragmatisme. La fin d'année 2012 a été bien morose pour les usines de la vallée, mais la neige était au rendez-vous et l'industrie du tourisme en a bénéficié. À cette occasion, il a salué l'effort financier considérable fait par la Société DSF qui a investi plus de 10 millions d'euros sur le domaine de Flaine.

Au niveau des projets en cours, l'intermarché de Balme

va enfin voir le jour, le dernier recours intenté par les écologistes ayant été rejeté. Un nouveau projet de maison médicale va naître, le précédent n'ayant pas abouti suite à la défaillance du financement partiel de l'Agence Régionale de Santé. Également un nouveau projet de restaurant scolaire pour remplacer le précédent qui s'est avéré trop onéreux en raison des normes requises.

Ensuite M. le Maire a longuement remercié le monde associatif sportif et culturel, avec une mention spéciale pour le nouveau club de Karaté qui remporte un franc succès, pour la Pétanque Maglancharde qui a fait honneur à la commune au championnat de France, pour Romane Miradoli, fille de notre collègue Sophie et future championne de ski, pour l'Harmonie municipale très présente et qui sait nous faire vibrer par des concerts prestigieux et de grande qualité, pour l'OMS et ses multiples activités, pour l'OMA et pour toutes les autres associations si nombreuses. Une mention aussi pour le Service Animation Jeunesse et son festival « De Palabres en baboles » pour le comité d'animation de l'EHPAD et pour les Sapeurs Pompiers, tous volontaires. Un grand merci à tous les bénévoles de la commune, piliers indispensables du tissu communautaire

Après des remerciements aux services de l'état, à la gendarmerie, aux pompiers, aux prestataires de service et à la presse, place a été faite à la projection d'un petit film relatif à la source en eau de Magland et plus exactement à la descente de spéléologues suisses dans le puits de La Poya à Flaine où ils ont retracé l'écoulement des eaux qui ressortent à la source de « Chez Party ». Très belle projection qui a ravi le public.

Avant la convivialité du buffet, l'Harmonie municipale a accompagné avec brio dans un court concert le chanteur Michel Mino.

Pendant les discours et le buffet, de nombreuses photos ont été diffusées, prises pour la plupart par Robert Ronchini et mises en forme par Jean Bernard Beaumont. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.



29 avril : Journée du souvenir des déportés

Les Cérémonies Patriotiques



Cérémonie du 8 mai



Appel du 18 juin



14 juillet



Cérémonie du 11 novembre



5 décembre: Cérémonie AFN



Cérémonie du 11 novembre

Travaux en cours

MAGLAND

Maisons individuelles jumelées avec parking et jardin privatif

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS 1 T3 / 2 T4

▶

Tél.

0811 555 029

Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Chemin des Grands Champs - 74300 MAGLAND

Création - Antidote communication - Photos - Fotofix - Illustration non contractuelle

IMéance[®]
MAZAUD MANAGEMENT

www.imeance.fr



La tournée du Père Noël



Antoinette DÉTRAZ a fêté ses 100 ans

C'est entourée de sa famille, des élus, du personnel de l'EHPAD, des résidents et des bénévoles, qu'Antoinette DÉTRAZ née GAS-TINEL a fêté ses 100 ans.

Elle est née le 13 janvier 1913 aux Arcs-sur-Argens, dans le Var. Elle y effectue sa scolarité primaire avant de continuer ses études à l'école supérieure de Draguignan où elle obtient le brevet supérieur lui permettant d'entrer dans l'Éducation nationale. Elle débuta sa carrière d'institutrice dans son département d'origine.

En 1933, elle épouse Charles DÉTRAZ, instituteur. Ils sont alors nommés au Mont-Saxonnex où ils enseignent jusqu'en 1942. En 1937 naît leur premier enfant, un garçon, puis en 1940 et 1943 deux filles.

De 1942 à 1949, ils occupent un poste double à Verchaix, puis de 1949 à 1953, ils sont à Samöens et rejoignent cette année-là les écoles primaire et maternelle de Cluses centre. À l'ouverture du groupe scolaire de la Sardagne à Cluses, Antoinette DÉTRAZ devient directrice de l'école maternelle jusqu'à sa retraite en 1968.

En 1975, Antoinette DÉTRAZ se retrouve seule après le décès de son époux. Elle réside dans sa maison à Cluses jusqu'au mois de janvier 2011.




Après un court séjour à l'EHPAD de Reignier, elle est admise à l'EHPAD de Magland « les Cyclamens ».

Antoinette DÉTRAZ a cinq petits enfants et douze arrière-petits-enfants.

Les maires, René POUCHOT, Jean-Claude LEGER, le conseiller général Jean-Louis MIVEL, Patrice CHOQ, directeur de l'établissement, les élus de Magland, le personnel et les bénévoles ne manquèrent pas de lui souhaiter un joyeux anniversaire. L'après-midi se termina sur des airs d'accordéon, pendant que la centenaire soufflait ses bougies.

En ce jour d'anniversaire, les familles et les résidents étaient à la fête et ne manquèrent pas de tirer les rois.



788, rte du pont rouge
74300 MAGLAND - FRANCE
Tél. +33 (0)4 50 34 72 31
Fax +33 (0)4 50 34 79 95
contact@decollage-burnier.com



74300 MAGLAND
1046 Route Nationale
Tél. 04 50 89 01 04
AU COIN DU FOUR



pratic' cuisine
Yannick BOILLON

- Agencement et Equipement de Cuisines
- Spécialiste des Cuisines en Chablis
- Placards Coulissants
- Dressing

505, avenue des Vallées - 74300 THYEZ - Tél. 04 50 98 89 42 - pratic-cuisine@orange.fr






G. Bonnet
Location de véhicules

Haute-Savoie Tourisme
Transport de personnes
7j/7 et 24h/24

LOISIRS - EXCURSIONS - SEJOURS
SERVICE LIMOUSINE

Tél. 04 50 90 80 43 - Portable 06 08 64 86 08
61 route Nationale - 74300 Magland
E-mail : hst-flaine@orange.fr - Site : www.haute-savoie-tourisme-74.com



Le Relais du Mont Blanc
Hôtel *** & Restaurant

Entre Arve, Mont-Blanc & Grand Massif, venez découvrir un véritable espace de détente

74300 MAGLAND
04 50 21 00 85



www.lerelaisdumontblanc.com



Ets MEGEVAND
CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE

- Chauffage • Sanitaire • VMC
- Conseils et installations en énergie renouvelable
- Désembouage et curage des circuits de chauffage
- Maintenance hydraulique

Atelier : 62 rte du Colonney - 74700 SALLANCHES
Magasin d'exposition (siège social) : 77, Route de Vouilloux - 74700 SALLANCHES
Tél : 04 50 18 65 44 - 06 26 25 88 12
E-mail : megevand.chauffage@orange.fr • www.megevand-chauffage.com



La Maison Pineau à Magland
Charcuterie Artisanale

Fabrique artisanalement ses spécialités fumées
Sélectionne des produits typiques de Haute-Savoie
30 route de Flaine MAGLAND 04 50 34 71 13

TOTAL LUBRIFIANTS



TOTAL

SAS PERROLLAZ A.J.M.

78, rue de la Gare
74300 MAGLAND
perrollaz.ajm@akeonet.com

Tél. 04 50 34 72 07
Fax 04 50 34 79 67
Port. 06 14 47 06 50

Pompes Funèbres GROS

Habilitations 0974126 / 127403 - www.pfgros.com - Orias 07029616
Inhumation - Crémation - Transports toutes distances
Permanence téléphonique 24h/24

74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin
118, avenue de Genève

Chambre funéraire
316, rue Antoine Pissard

74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin
1, place du 11 novembre

Chambre funéraire
1, place du 11 novembre



A vos côtés depuis 3 générations



CARROSSERIE DE BALME
Mécanique - Dépannage 24h/24

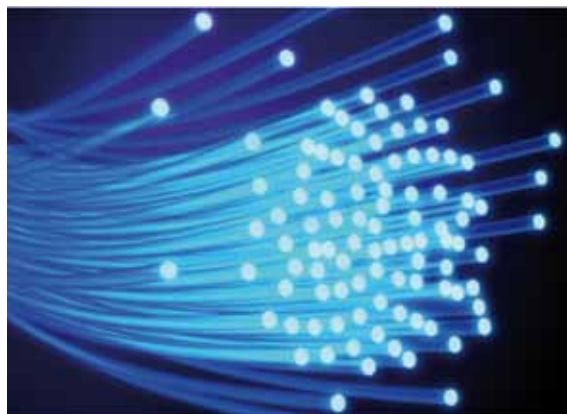
Route de FLAINE - BALME/MAGLAND
74300 CLUSES - 04 50 34 71 42

Le réseau d'Initiative publique très haut débit de la Haute-Savoie

En partenariat étroit et avec le soutien du Conseil Général de la Haute-Savoie, le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique (SYANE) a lancé, fin 2012, les travaux de construction des infrastructures du réseau d'initiative publique départemental très haut débit. L'objectif? Raccorder à la fibre optique, dans un délai de 5 ans, 90 % des entreprises de plus de 6 salariés et près de la moitié des Haut-Savoyards, puis progressivement 90 % des foyers d'ici 10-12 ans.

Ce projet est cofinancé par les intercommunalités (7,2 M€), le Conseil Général de la Haute-Savoie (12 M€), la Région Rhône-Alpes (12 M€) et l'État (26,5 M€), le SYANE apportant 5,5 M€ d'ouvrages réalisés en anticipation. Montant de la 1^{re} phase :

131,5 M€ HT, dont 63,2 M€ de participations publiques, le complément étant financé par emprunt amortissable grâce à la redevance d'exploitation du réseau.



Qu'est-ce que le très haut débit ? Pourquoi la fibre optique ?

Le très haut débit permettra, grâce à des débits de 100 Mbits et plus, d'accéder à des services internet plus développés, avec des contraintes d'interactivité, de temps réel et d'utilisations multiples, tels le télétravail, la télé-médecine, la téléassistance, la télévision HD, la visioconférence... Seule la fibre optique permet aujourd'hui de répondre aux besoins en constante évolution de la société numérique : des débits très élevés et quasiment illimités (si ce n'est par les équipements d'extrémité et les capacités du réseau), sur de très longues distances.



Un réseau très haut débit d'initiative publique pour 255 communes de la Haute-Savoie

L'aménagement numérique des territoires est encadré par le Plan National Très Haut Débit qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées. En Haute-Savoie, le projet public départemental, porté par la SYANE, permettra d'engager la couverture des logements sur 255 communes de la Haute-Savoie. Près de la moitié des foyers seront ainsi raccordés en 5 ans sur ces territoires, pour atteindre un taux de 90 % d'ici 10-12 ans.

Sur les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse, ainsi que sur les communes de Thonon-les-Bains et de Cluses, les particuliers seront desservis par les réseaux des opérateurs privés.

Douze communes seront également couvertes par d'autres initiatives publiques locales (Communautés de communes de Faucigny-Glières et de la Vallée de Chamonix, et commune de Sallanches).

Une priorité : la couverture du monde économique

Une première phase vise à construire, en 5 ans, les artères principales du réseau qui relieront les 255 communes du périmètre du projet du SYANE. Ce réseau desservira en priorité les zones d'activités économiques, ainsi que certains bâtiments publics (collèges du Conseil Général de la Haute-Savoie, lycées de la Région Rhône-Alpes...)

Quand pourra-t-on accéder à une offre très haut débit ?

La desserte des entreprises et des foyers sera réalisée progressivement, selon un planning prévisionnel en cours de définition. IL est prévu que les premiers abonnements au très haut débit puissent être proposés courant 2014.

Toutes les informations seront transmises par le SYANE aux mairies, au fur et à mesure de l'avancement des études.

Prévenance Travaux



ERDF améliore régulièrement la qualité des réseaux par des travaux de maintenance, d'élagage ou de renforcement. Ces opérations nécessitent parfois d'interrompre temporairement la distribution d'électricité de votre habitation.

ERDF a le souci de vous informer à l'avance de ces coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser : **c'est le service Prévenance Travaux.**

ERDF expérimente sur votre commune ce nouveau service qui offre la possibilité d'être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

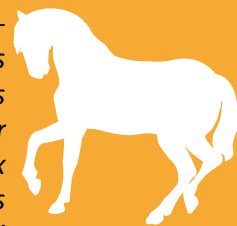
Pour bénéficier de ce service gratuit d'**ERDF**, inscrivez-vous sur le site : www.erdf-prevenance.fr

en validant vos coordonnées et en nous indiquant votre adresse mail ainsi que votre numéro de téléphone portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).



Information des haras nationaux sur les lieux de détention d'équidés à Magland

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'État pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).



En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune de MAGLAND soient enregistrés dans la base SIRE.** Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

Sur internet, le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site. (Accès direct : <http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html>)

Recensement de la population sur la commune de Magland



Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013



Population municipale.....	3 149
Population comptée à part.....	62
Population totale.....	3 211

Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve

Le brûlage à l'air libre, une pratique très polluante et strictement interdite

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de végétaux, c'est émettre autant de particules fines que rouler 18 000 km avec une voiture à essence récente ou 6 000 km pour une voiture diesel récente.

Le brûlage à l'air libre, qui nuit gravement à l'environnement et à la santé, en rejetant dans l'air de grandes quantités de particules fines et de nombreuses substances très toxiques, **est interdit dans les 41 communes comprises dans le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve aux termes de l'arrêté préfectoral du 10 mai 2012.**

Sont ainsi interdits, en tout lieu et en toutes circonstances, le brûlage des déchets verts et toute pratique d'écobuage, le non-respect de ces dispositions est passible d'une contravention de 450 €.

Si vous produisez des déchets verts, des solutions existent pour ne pas polluer et ne pas gaspiller :

- ➔ l'apport de vos déchets verts à la déchetterie la plus proche. Ces déchets seront ensuite valorisés par compostage.

Pour information :

Déchetterie de SCIONZIER

Rue de la Placetaz – 74 950 SCIONZIER

Horaires d'ouverture	Haute-Saison du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Basse saison du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	de 9 h 00 à 19 h 00	de 9 h 00 à 18 h 00
Mardi	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	fermé	fermé
Jeudi	de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00	de 9 h 00 à 13 h 00
Vendredi	fermé	fermé
Samedi	de 9 h 00 à 19 h 00	de 9 h 00 à 18 h 00
Dimanche	de 9 h 30 à 12 h 00	de 9 h 30 à 12 h 00

- ➔ la valorisation par vous-même de ces déchets par le compostage, le broyage ou le paillage

Pour en savoir plus :

- ➔ Consultez la plaquette « Brûlage à l'air libre, une pratique polluante » disponible sur www.prioriterre.org, et également dans votre mairie et les pharmacies.
- ➔ Contactez l'espace Info-Energie : Prioriterre (04 50 67 17 54)
- ➔ ou conseil@prioriterre.org : un conseiller vous renseignera sur les solutions non polluantes pour le traitement des déchets verts.

Arrêté préfectoral du 10 mai 2012

Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de déchets verts, c'est polluer autant que rouler 18 000 km avec une voiture essence récente !

Le brûlage des déchets verts et l'écobuage sont interdits, en tout lieu et en toute circonstance, sur les 41 communes du PPA de la vallée de l'Arve, de Vallorcine au col d'Évires.



Des solutions existent !

Apportez vos déchets à la déchetterie
Valorisez vos déchets : compostez, broyez, paillez...
Pour en savoir plus : www.prioriterre.org



Brûler 50 kg de déchets verts, c'est polluer autant que rouler 6 000 km avec une voiture diesel récente !



Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne

Actualités

Depuis le 1^{er} janvier 2013 la communauté de Communes Cluses Arve et Montagne est officiellement opérationnelle et compétente concernant les compétences transférées.

Auparavant le 14 novembre 2012, et pour la première fois le Conseil Communautaire s'est réuni à Cluses, sous la présidence du doyen d'âge Monsieur Pierre Devant afin d'installer les 45 délégués communautaires. Issus des dix communes membres, élus par les Conseils Municipaux, ils ont procédé à l'élection du président et des vice-présidents.

Ceux-ci formeront le bureau exécutif de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire comme l'exige le Code des Collectivités Territoriales se réunira au moins une fois par trimestre en séance publique.

Les compétences définies par les statuts et approuvées par Monsieur le Préfet de la Haute Savoie le 16 juillet 2012 se verront complétées par la définition de l'intérêt communautaire.

La Communauté de Communes a deux ans, soit juillet 2014, date limite pour le définir, en concertation avec les Conseils Municipaux de chaque commune pour ensuite être approuvé par ceux-ci à la majorité qualifiée. Cela nécessitera encore beaucoup de travail pour les élus, d'autant plus qu'en mars 2014 auront lieu les élections municipales.

La Communauté de Communes ayant opté pour le régime de Fiscalité Professionnelle Unique (FPUL), elle la percevra en lieu et place des communes.

Dorénavant c'est elle qui aura le pouvoir de fixer le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

La Fiscalité professionnelle unique servira, en partie, au financement des compétences transférées.

Ce qu'il en restera sera reversé équitablement aux communes membres entre le montant des charges transférées à la Communauté et le montant des recettes.

Composition de la Fiscalité Professionnelle Unique

- ◆ Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
- ◆ Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- ◆ Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- ◆ Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)
- ◆ Taxe additionnelle à la taxe foncière non bâti
- ◆ Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères (TEOM)

Les différentes compétences légales, compétences facultatives, compétences légales optionnelles de la communauté de Communes Cluses Arve et Montagne :

En application des articles L-5214-1 et L-5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales et des statuts approuvés par arrêté préfectoral du 16 juillet 2012.

La 2CCAM a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement durable et d'aménagement de l'espace, et ce, au travers de l'exercice de ces compétences légales et statutaires.

Compétences légales obligatoires

- ◆ Aménagement de l'espace
- ◆ Développement économique
- ◆ Développement touristique

Compétences facultatives

- ◆ Politique de la ville
- ◆ Voirie d'intérêt communautaire
- ◆ Aires d'accueil de petit et grand passage
- ◆ Culture
- ◆ Sport
- ◆ Gendarmerie

Compétences légales optionnelles

- ◆ Protection et mise en valeur de l'environnement
- ◆ Politique du logement et du cadre de vie
- ◆ Action sociale d'intérêt communautaire
- ◆ Assainissement

Aucun nouvel impôt n'est donc levé sur le territoire de la Communauté de Communes

René POUCHOT

Commission Finances

Budget primitif 2012 commune



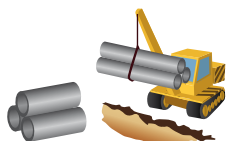
Fonctionnement	6 312 175,33 €
Investissement	4 226 915,29 €

Budget primitif 2012 eau



Fonctionnement	231 179,11 €
Investissement	179 710,99 €

Budget primitif 2012 assainissement



Fonctionnement	252 007,12 €
Investissement	314 292,87 €

Budget primitif 2012 bois



Fonctionnement	205 164,52 €
Investissement	159 713,00 €

Budget primitif 2012 CCAS



Fonctionnement	317 625,00 €
Investissement	220 642,59 €

Budget primitif 2012 EHPAD



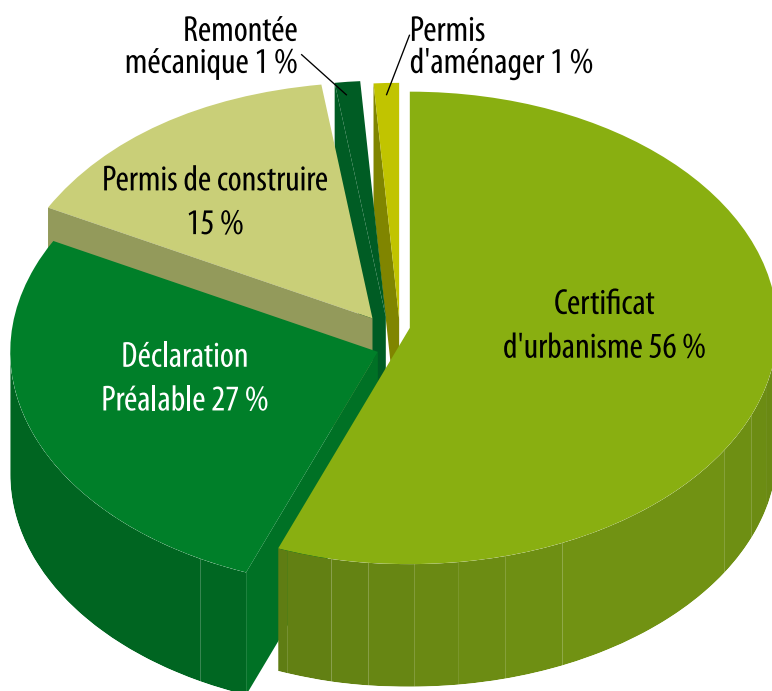
Fonctionnement	2 347 891,00 €
Investissement	30 000,00 €

Bilan activité urbanisme 2012

Pas moins de 150 dossiers relatifs à l'Urbanisme sur le territoire de la commune (Flaine et Vallée) ont été traités par la Commission Urbanisme et le Service Technique.

Activité relativement stable par rapport à l'année dernière avec 24 demandes de Permis de construire dont 10 constructions neuves et 40 Déclarations préalables (ex-déclarations de travaux).

Sur Flaine, mise en exploitation du nouveau TC Aup de Vêran en lieu et place de l'ancien pour un coût d'investissement de 8,3 M€ financé à 100 % par la Sté DSF (Domaine skiable de Flaine), notre délégataire de service public en matière de remontées mécaniques.



À noter également, les nombreuses réunions pour la modification N° 4 de PLU « secteur de Flaine » pour permettre la poursuite de l'urbanisation touristique de Flaine en cohérence avec les nouvelles Orientations d'Aménagement pour la réalisation future de projets potentiels (Résidence hôtelière, 2^e bâtiment dédié aux saisonniers, gare d'arrivée gros-porteur Magland-Flaine, etc.)

Rappel :

► Pour toute info relative à la constitution de dossiers de demandes relevant de l'Urbanisme, vous pouvez, soit consulter le site de la mairie :

<http://www.magland.fr/-urbanisme>, soit consulter en mairie notre Service Technique Urbanisme lors des permanences suivantes :

- le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
- le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

► La mairie attire également votre attention sur les prescriptions du règlement du Plan de Prévention des Risques (PPR) qui s'imposent au règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Les pétitionnaires doivent fournir à l'appui de leur demande d'urbanisme tout document justifiant du respect de toutes les prescriptions du règlement de la zone du PPR dans lequel le projet est situé. Règlement et zonage téléchargeables sur :

<http://www.magland.fr/Plan-de-prevention-des-risques>

JB BEAUMONT

Vice-Président Commission Urbanisme

GC Électricité Générale
Gérald Chailier
Artisan électricien

Neuf - Rénovation - Dépannage
Téléphonie - Alarme - Informatique

06 67 19 32 80 30, rue de Messy
Fax 04 50 18 45 56 74300 Cluses
gc-electricite@laposte.net



USITRANS
USINAGE SUR TRANSFERT

Usinage sur transfert à partir d'ébauches décolletées, frappées, fondues et lopins en divers profils.

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 34 86 38 - Fax : 04 50 34 88 01

Commission voirie

L'année 2012 a été marquée par 2 chantiers importants

Le premier concerne le confortement du talus amont, route du Vely, au lieu-dit « La Tour Clerton ».



La maîtrise d'œuvre a été confiée au Cabinet d'études INFRAROUTE. Les travaux de construction de paroi cloutée avec tirants d'ancrage autoforants ont été réalisés par l'entreprise ALPES OUVRAGES, les travaux de terrassement par l'entreprise PETIT-JEAN, la barrière grillagée en sommet d'ouvrage par l'entreprise VAUTHAY et les enrobés par l'entreprise COLAS. Ces travaux ont été réceptionnés le 12 décembre.

Le deuxième chantier concerne le glissement de terrain au lieu-dit « Les Martinaz » sur la route de Montferrond.

La maîtrise d'œuvre a été également confiée au Cabinet d'Études INFRA-ROUTE. Il s'agissait de réaliser un mur de soutènement tiranté par deux lits de clous et ancré sur un peigne de micropieux. L'entreprise SOFITER TSM a réalisé les ancrages et les tirants et a confié la construction du mur de soutènement composé de longrines tirantées en béton armé à l'entreprise ZANETTO SAS. En raison de l'arrivée précoce de la neige, les enrobés définitifs de cette portion de route par COLAS ainsi que la pose de glissières de sécurité n'ont pu être réalisés et ont été reportés au printemps 2013. Le talus au droit de la route montante a été conforté par un nouvel enrochement, l'ancien mur présentant des signes de faiblesse.





Dans le cadre de la mise en sécurité des voies communales par la pose des dispositifs de retenues, 250 ml de glissières ont été posées sur trois secteurs: 50 ml à Gravin face au poste de relevage, 150 ml route du Pont Rouge et 50 ml à Chamonix Mottet.

L'entretien des routes communales s'est poursuivi en 2012. Le tapis a été refait à la sortie du pont supérieur qui enjambe l'autoroute en direction de la zone industrielle ainsi que sous le passage inférieur de La Perrière. Celui de la route des Champs Curtils à Oex a également été refait ainsi que ceux des portions de route du Bois de Boron et de la sortie des Meuniers. La Moranche, la route a reçu un nouvel enduit et les allées du cimetière ont été renouvelées. Les enrobés définitifs ont été faits sur la Rue des Coudrays suite à la mise en souterrain des réseaux secs et au renforcement de la conduite d'eau à la Tour Noire. Les impasses des Perdrix et des Pinsons à Gravin ont été également goudronnées.



Enfin, pour faciliter le fauchage et l'entretien des abords de la voirie communale, une épareuse et un rotor de broyage sont venus compléter l'équipement du tracteur qui sert également au déneigement avec son étrave et sa saleuse autochargeuse. Ces travaux ont donc pu être effectués sans faire appel à une entreprise extérieure. Merci au personnel des services techniques qui effectue avec beaucoup de conscience l'entretien de notre importante voirie communale été comme hiver.

A. PASIAN



Terrassement
Génie civil
Canalisations
Aménagements urbains

736 Avenue de Genève - 74190 LE FAYET
Tél : 04.50.78.03.33 - Fax : 04.50.78.11.60
www.guelpa.fr



SALLANCHES **CLUSES**

491 avenue André Lasquin 12 avenue des Alpes

Tél. 04 50 58 32 96 **Tél/Fax 04 50 96 20 82**

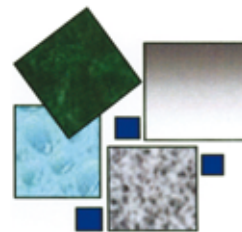
Fax 04 50 93 77 23

E-mail : marbrerie.bossonnet@wanadoo.fr

Monuments personnalisés, Réaménagement et entretien de cimetières,
Reprise de concession, Caveaux, Columbarium, Mobilier urbain

CARRELAGES DE BALME

EXPO - VENTE - GROS - DÉTAIL



**Carrelages - Pierres
Rosaces marbre
Dalles extérieures**

OUVERT

du lundi au vendredi 7h 30 - 12h / 13h 30 - 18h 30
et samedi 8h - 12h / 14h - 18h
Fermé lundi matin

BALME - 74300 MAGLAND - RN 205 - Tél. 04 50 34 72 71 - Fax 04 50 90 21 08

E-mail : carrelages.de.balme@orange.fr



“Donnons du talent à vos déchets”

- Collecte des déchets ménagers et industriels
- Balayage mécanisé de voiries et parking
- Vente de conteneurs 120 l à 750 l
- Location de bennes de 5 à 30m³

65, allée du Chevrier - B.P. 78 - 74300 CLUSES
Tél. 04 50 96 10 17 - Fax 04 50 98 98 94

DECOPER DÉCOLLETAGE

287, av. du Val d'Arve
74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 77 00
Fax : 04 50 34 76 80
E-mail : decoper@decoper.com

FMJ VOYAGE
15 allée des Acacias 74300 magland
Tél : 04.50.89.56.37 / Fax : 04.50.34.43.18
Info@fmj-transport.com / www.fmj-transport.com

Transfert Group and individual transport

Marcel Cartier
DÉCOLLETAGE

- > Usinage traditionnel et CN
- > ø 2,5 à 60 mm en barres, 330 mm en lopins
- > Petites et moyennes séries, toutes matières

> www.marcel-cartier.fr

21, rue de l'industrie - Z.I. du Val d'Arve - 74300 MAGLAND
> tél. 04.50.34.72.39 - > fax : 04.50.34.79.13

COLAS
Rhône-Alpes
Auvergne

**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de Bonneville
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tel : 04 50 25 22 90
Fax : 04 50 25 61 23

Secteur de Bonneville
Tel : 04 50 25 22 96
Fax : 04 50 25 22 98

**DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT**

Saur

Secteur Dauphiné Savoie
125, rue Garette - 74300 CLUSES

- Travaux d'équipement et de canalisation
- Service aux Industriels

SERVICE CLIENTELE > **N° 04 57 38 50 00**

Commission travaux: Réseaux humides

Impasse des Épinettes:

Mise en séparatif des eaux usées et pluviales et création d'une conduite d'eau potable.

Depuis les travaux de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales de la RD, l'Impasse des Épinettes était restée en mode unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et pluviales étaient mélangées dans un même tuyau, la loi nous oblige à séparer ces deux flux. C'est pour cela que les travaux ont été entrepris, avec la pose de 80 m de colonne en diamètre 200 m/m, pose de cinq regards et reprise de huit branchements pour les eaux usées. Création d'une colonne d'eau potable en diamètre 80 d'une longueur de 80 m avec la reprise de six branchements. L'ancienne canalisation unitaire servira à l'eau pluviale.



Réfection et rehaussement de 5 tampons

Réfection et rehaussement de cinq tampons de part et d'autre de l'autoroute dans le torrent d'Orlier, les travaux de réfection ont eu pour but d'étancher les cinq regards, pour que l'eau du torrent ne pénètre pas dans la conduite des eaux usées, ce qui perturbe fortement le bon fonctionnement de la station d'épuration.



Travaux divers

- ▣ Remplacement de pompes à la station d'épuration
- ▣ Remplacement de deux pompes du surpresseur au réservoir des Ranziers.
- ▣ Étude et diagnostique du réseau d'eau usée



Commission travaux: Réseaux secs

L'embellissement des hameaux est un objectif constant des habitants, des collectivités locales et tout particulièrement de la commune de Magland.

Cette année 2012 a vu l'enfouissement des réseaux secs (ERDF moyenne et basse tension, France Telecom et éclairage public) aux hameaux de la Tour Noire, Chez Gaudy et chez Party. Il a donc fallu enterrer plus de 6 920 mètres de câbles tout confondu (ERDF, France Télécom et éclairage public) ce qui a permis de déposer 77 supports (béton-bois) et 4 293 mètres de fils (nus et torsadés).





Pour l'éclairage public, 102 candélabres neufs ont été posés.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Serpolet sous la houlette du maître d'œuvre Infraroute.

Mise en place d'un éclairage public (Impasse des pinsons et impasse des Perdrix)



Mise en place d'un éclairage public, route des Colloges et sous le tunnel de la RD 1205, ce qui permet de sécuriser cette portion de route et le tunnel qui sert aux enfants qui prennent le car pour se rendre à Sallanches.

ANDRE ROUX
La Solution Bois

**CHARPENTE
CHALET
COUVERTURE
ZINGUERIE
MENUISERIE
CONSTRUCTION BOIS**



Z.I. La Glière • B.P. 27 MAGLAND • 74308 CLUSES Cedex
Tél. (0) 450 894 820 • Fax (0) 450 894 840 • E-mail : contact@rouxentreprise.com

Commission travaux: les bâtiments

École du chef-lieu

Réfection de peinture dans les couloirs

École maternelle

Équipement de sécurité des portes intérieures

Remplacement d'un bloc porte donnant sur la cour des grands

Aménagement pour la garderie: mobilier, portemanteaux.

École de Gravin

Remplacement des radiateurs



Fenêtre de l'ancienne bibliothèque

Ancienne bibliothèque

Les fenêtres étant devenues vétustes, nous avons procédé à leur remplacement par des fenêtres à double vitrage au total 15 et 2 portes palières.

Église

Installation d'une nouvelle sonorisation

Salle des fêtes

Vitrification du parquet de la scène

Pose d'une alarme

Réfection des peintures dans les couloirs et le hall d'entrée

Remplacement lave-vaisselle



Réfection des peintures



Remplacement du lave-vaisselle





Réfection du mur du cimetière



Columbarium

EHPAD

Réfection et mise aux normes de la cuisine, ces travaux se sont terminés dans la première quinzaine de février.

Divers travaux

Clôture et pose de portail autour du bâtiment des services techniques et pompiers, de l'EHPAD et du terrain d'entraînement du football



Portail de l'EHPAD



Clôture des pompiers

Foyer culturel

pose d'une alarme

Vestiaire du foot

Mise aux normes des douches

Cimetière

Réfection du mur côté ouest

Mise en place d'un columbarium de 12 emplacements

Construction de 2 caveaux de 2 places

Réfection de quelques allées en enrobé



Cuisine de l'EHPAD



Cuisine de l'EHPAD



Clôture du terrain de foot



Commission environnement

Agir ensemble pour l'environnement Journée du samedi 6 octobre 2012

La commission environnement avait lancé une invitation pour une matinée nettoyage. Ce sont 96 Bénévoles qui ont répondu à cet appel. Ces courageux volontaires ont nettoyé et ratissé tous les hameaux et secteurs de la commune.

Bravo et merci à tous.

Cette année 5 m³ ont été ramassés contre 8 m³ l'an dernier ce qui dénote un état de propreté qui s'améliore. Après cette récolte spéciale qui dénature et pollue

la campagne direction la déchetterie pour le tri sélectif. Je rappelle que la déchetterie est ouverte au public et le ramassage des encombrants peut-être effectué gratuitement pour l'utilisateur sur inscription à la mairie, à des dates bien précises. Vous pouvez vous renseigner à l'accueil pour tous les détails.



Je remercie les associations représentées, les sapeurs-pompiers, donneurs de sang, ski-club, USM, pétanque, MJC, APE Chef-lieu, APE Gravin, Société de pêche, AFN, clubs de la MJC (couture, peinture, les chiffres et les lettres), mes collègues élus, les Jeunes du service animation jeunesse et leur animateur, les personnes venues individuellement, les jeunes adolescents et enfants, les agents des services techniques et leur Directeur. Soulignons cette année l'âge des deux plus jeunes ramasseurs Chloé FAYE 2 ans et Maxime RIAND 3 ans, et la participation des plus anciens : René DEPOISIER, Sylvain CROZET, Henri FAUCHÈRE et Renée LOGUT (des exemples à suivre)... Deux classes de maternelle ont également participé à la démarche au Val d'Arve le vendredi 5 octobre après-midi, accompagnées de leurs professeurs Mmes Agnès LENOIRE et Christel MENUET, de Mme Monique HENRIET, DDEN et de parents. Des élus sont également venus les encourager.



J'ouvrirai une parenthèse pour évoquer aussi la propreté qui est un atout majeur. Il dépend, certes de la commune mais aussi des habitants. Je voudrais appeler au civisme tous ceux qui ont pour habitude de jeter leurs papiers ou autres déchets à terre, de laisser leur compagnon à quatre pattes faire leurs besoins sur les trottoirs ou dans les parcs. Ce comportement, outre le fait d'être malpropre présente des risques pour la santé publique. Enfin il fait injure à tous ceux qui, professionnels ou particuliers, Agents Municipaux s'attachent quotidiennement à agrémenter nos espaces de vie. Si tous les citoyens utilisaient tous les moyens mis à leur disposition pour l'élimination des déchets, nos espaces de vie seraient tellement plus agréables et une partie de cette pollution dont nous parlons tant en serait d'autant réduite.

Pour la commission environnement
J. CROZET

Commission environnement

Maisons fleuries: remercier tous les jardiniers



La remise des prix du concours des maisons fleuries, jardins potagers et paysagers, balcons s'est déroulée le jeudi 6 décembre 2012 à la mairie, et c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes retrouvés pour un moment de convivialité. Je remercie tous les Participants qui ont fait l'effort de s'inscrire à cette compétition amicale.

Un diaporama de photos prises par les membres de la commission environnement a été réalisé et projeté et chacun a pu constater les efforts des acteurs du fleurissement qui, malgré le froid et la pluie de juillet ont réussi à faire de belles réalisations, de beaux jardins où la diversité fleurs, fruits, légumes, s'est accentuée nous amenant à découvrir de nouvelles associations toujours plus décoratives et odorantes.



Un cadre soigné, fleuri, marque l'identité d'une commune et c'est une des premières choses que l'on remarque en traversant les villages. Tous ceux qui participent à l'amélioration du cadre de vie sont, en complémentarité avec nos services municipaux, les artisans à part entière d'une meilleure qualité de vie dans le cadre où nous évoluons tous chaque jour. Je tiens également à souligner le travail des agents municipaux pour le fleurissement, mais aussi pour l'entretien et le nettoyage de tous les espaces au quotidien.

Avant de prendre le verre de l'amitié un album photo de toutes les réalisations des Participants, ainsi qu'un bon d'achat ont été remis à chacun. Félicitations à tous!

Pour la commission environnement
J. CROZET



Commission forêt

Bilan forestier de l'année 2012

Travaux sylvicoles :

- ▀ Nettoyement et dépressage en parcelle 17.2 ainsi qu'en parcelle 24.
- ▀ Dégagement de semis en parcelles 21, 19.2 et 39 plus une surface de 2,5 ha sur la parcelle 27 située à Flaine.
- ▀ Abattage d'arbres secs de petites tailles pour un volume de 18 m³, non commercialisables.

Dessertes :

- ▀ Nettoyement des renvois d'eau sur les routes forestières.
- ▀ Entretien du parcellaire (mise en peinture) sur les parcelles 24, 25, 26 et 27.
- ▀ Fauchage mécanisé des accotements sur les routes forestières de Montferrond et des Pratz.

Sentiers, tourisme :

- ▀ Entretien du sentier du Bois Crédo.
- ▀ Entretien des sentiers selon les priorités communales.
- ▀ Fauchage de l'aire d'accueil du Creux de Varny.
- ▀ Fauchage de la berge de l'Arve du pont de Gravin à celui du Crêtet.
- ▀ Fauchage du talus SNCF entre la gare et jusqu'à la Perrière.
- ▀ Abattage de la haie du chemin creux à Oex en fin d'année.

Projets 2013 :

Ils tournent essentiellement autour des coupes d'exploitation, que ce soit de la coupe à câble, de la vente sur pied ou encore en bois façonné.

Le projet routier inscrit au schéma de desserte dans le secteur des « Lanches » qui était prévu en 2012 n'a pas été réalisé, après réflexion communale il s'avérait que le volume de bois à exploiter ne justifiait pas un tel investissement qui plus est dans un secteur à fort risque d'avalanches.



En ce qui concerne le projet de la RF de la Colonnaz déjà prévu en 2010, une estimation de la volonté présumée des propriétaires a été réalisée en concertation avec l'Office Nationale des Forêts et la municipalité puis retranscrit sur une carte.

Malgré les efforts de chacun ce plan ne laisse pas entrevoir de grandes perspectives de passage.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas pour autant, Après une année 2011 somme toute correcte, **2012 restera certainement la plus maussade de cette dernière décennie.**

La morosité économique ambiante ne semble pas épargné le secteur de la filière bois, atteint lui aussi.

Le taux d'inventus dans le département est de 60 % sur les ventes sur pied en 2012.

Sur une période d'un an, le prix du sapin a baissé de 20 %, celui de l'épicéa de 15 %.

À l'heure actuelle, le prix moyen sur pied toutes essences confondues est de 39 €/m³ soit une perte d'environ 6 €/m³ en une seule année. Nos budgets bois sont donc fortement impactés et Magland n'échappe pas à la règle. Notre volume de bois à exploiter a tendance à diminuer dans les zones bien desservies. À l'inverse nous avons de forts volumes dans des secteurs difficiles d'accès avec des projets de dessertes compliquées à mettre en œuvre. La mobilisation par le biais du câble s'avère aussi plus coûteuse. **Il apparaît clairement que le produit bois ne peut plus à lui seul financer la gestion et l'entretien de nos forêts publiques.**

De plus, depuis novembre 2012 les communes forestières doivent s'acquitter d'une nouvelle contribution annuelle supplémentaire fixée à 2 €/ha de forêt gérée.

La raison, sauvegarder le maintien du régime forestier au bénéfice des collectivités et maintenir également le service public forestier assuré par l'Office Nationale des Forêts.

Dans un avenir proche il est donc urgent et nécessaire de trouver de nouvelles sources de financements.

La Fédération Nationale Des Communes Forestières (FN-COFOR) travaille avec ses partenaires de la filière bois au sein de France - Bois - Forêt sur une piste sérieuse qui pourrait être envisageable.

Premièrement, l'attribution d'une partie du fond carbone alimenté par les entreprises fortement émettrices de CO₂ et pourquoi pas d'un reversement d'une part de la redevance perçue par les Agences de Bassin. Ces contributions s'avéreraient totalement justifiées en raison du rôle essentiel que joue notre espace forestier (piège à carbone, protection de la qualité et de la régulation de l'eau).

Il est donc du devoir de chacun d'entre nous d'assumer pleinement ses responsabilités afin que nous puissions tous ensemble, solidaires, surmonter et dépasser les difficultés actuelles afin d'entrevoir un avenir un peu plus radieux.

Hervé DUFOUR



ADLER
PACHE sarl
 Décoration et Finition du Bois
 Lasures - Vernies - Cires
 Teintes - Huiles - Peintures
74300 MAGLAND
 tél. 04.50.89.57.17 fax. 04.50.89.57.18

Gradel
 coffrages spéciaux

60, rue de la Gare d'OEX
 74300 MAGLAND
 Tél. 04 50 58 05 77
 Fax 04 50 58 20 61

FABRICANT des poutrelles
 bois et aluminium G 16 et G 20
 TOUS COFFRAGES SPECIAUX - MANNEQUINS
 MOULES DE PREFABRICATION - BATIMENT - GENIE CIVIL
 TRAVAUX PUBLICS - OUVRAGES D'ART

CAFÉ de BALME

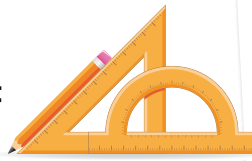
AGA
 La Cornue
 1908 2008
MAUVIEL
 1830.
RAYBURN

CUISINES D'EXCEPTION
 Ustensiles, Cuisines, Design
 RESTAURATION LE MIDI

CAFÉ de BALME
 309 Rte des Grottes de Balme
 F - 74300 MAGLAND
 Tél : 04 50 91 26 31
 info@cafedebalme.com

Nos écoles

Pas de changements par rapport à l'année précédente.



Au Groupe scolaire du chef-lieu :

122 enfants encadrés par une équipe stable.

Aux côtés de Mme LEGENDRE; Directrice chargée des CM1/CM2, Mmes Géraldine ALBAGAY pour les CE2/CM1, Carole TOULZE pour les CE1/CE2, Sophie DUCREY pour les CE1, et M. Christian BOURGEOIS pour les CP.

La décharge de Mme LEGENDRE est assurée par Mme PROCUREUR le vendredi.

Au groupe scolaire de Gravin :

La Directrice, Mme Anne-Marie ROSSI, est accompagnée de Mmes GIRAUD (CP/CE1), BOTTOLLIER-CURTET (CE1/CE2), FRAPSAUCE (CE2/CM1).

Mme ROSSI assure la classe aux CM1/CM2.

Il faut ajouter Mmes PERRET et BERNARD qui effectuent les compléments de temps partiel et la décharge de la directrice.



École du chef-lieu

Un grand merci aux parents de la maternelle qui ont participé à « la journée propre », le 5 octobre 2012, en nettoyant les abords de leur école.

Comme je l'avais annoncé l'an dernier, garderie périscolaire et cantines ont été transférées à la commune. Cette année encore, les effectifs sont en augmentation. Il a fallu demander un agrément complémentaire au Conseil Général et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, pour passer de 20 à 30 enfants de 3 à 6 ans. C'est chose faite depuis décembre. L'effectif des 6 - 11 ans reste stable.

À la cantine de Gravin, les deux services mis en place sont très chargés, jusqu'à 40 enfants par service. C'est très lourd à gérer parce que la fréquentation est très irrégulière (planning des parents et travail en intérim). À l'EHPAD, on attend 30 enfants certains jours, et c'est le maximum.

Le projet qui avait été envisagé à l'ancienne École de Musique n'a pu voir le jour pour diverses raisons (beaucoup trop cher vu la mise aux normes et pour un nombre limité d'enfants). Un nouveau projet est à l'étude.

L'année 2012 s'est terminée avec le spectacle de Noël apprécié par tous.

F. AUVERNAY



École de Gravin

À l'école maternelle :

Aucun changement, ni au niveau des enseignants, ni au niveau des ATSEM...

Mme Marie-Agnès LENOIRE, Directrice, est entourée de Mmes BERTRAND, MENUT, BARRE et ROSA, enseignants, et Isabelle, France, Bénédicte, et Maryline, ATSEM.

Soit un total de 345 enfants

On note une très bonne participation des enfants accompagnés de leurs enseignants, aux cérémonies patriotiques.

Merci à eux et aux parents qui les emmènent.



École Maternelle



École du Chef-Lieu

« Picasso Circus » ou l'histoire d'un cirque
à l'école du Chef-Lieu



Le vendredi 1^{er} juin, clowns, funambules, jongleurs, gymnastes et autres artistes envahissaient la salle des fêtes pour offrir aux parents 1 h 30 de spectacle.



Les enfants pendant le spectacle

« Picasso Circus » fut un savant mélange de cirque, de chant, de musique, de danse, de théâtre et d'art: un enfant entra ce soir-là dans un musée en réveillant le gardien. Après une réprimande, tous deux se mirent à regarder des tableaux de maîtres (Picasso, Seurat, Chagall...) sur le thème du cirque. Tout à tour, ces tableaux se mirent en scène, et les parents purent observer et admirer leurs enfants devenus le temps d'un soir de petits artistes.

Émotion, bonheur, rires et applaudissements furent au rendez-vous.

Merci à Christophe Rimbert, notre intervenant cirque, pour tout le travail accompli avec nous et sa bonne humeur.

Bravo aux enfants pour la qualité de leur prestation.

L'équipe enseignante



Les enfants à l'entraînement

B. PETIT-JEAN S.A.
TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENTS



115, Route Nationale - "La Grangeat" - B.P. 24 - 74300 MAGLAND
TÉLÉPHONE 04.50.58.15.11 • TÉLÉCOPIE 04.50.47.83.33
E-mail : petit-jean.b@wanadoo.fr

École de Gravin

Festi-rugby, le 19 novembre 2012

L'an dernier les CM1 ont suivi un cycle Rugby avec M. Martin, Maître Remplaçant à l'école de Gravin pour aller au Festi-rugby organisé par l'USEP de Cluses. La journée s'est déroulée à Cluses le 19 novembre 2012.

La classe a été divisée en 3 équipes: 1 « petits CM1 » et 2 « grands CM2 ». Il y avait des classes de Cluses et de Thyez aussi, soit au total 16 équipes. C'était comme un championnat avec des poules. Chaque équipe a joué 6 matches. Les CM1 ont terminé septièmes et les CM2 premiers et seconds du général.

Palabres en Baboles – 9 et 11 octobre 2012

Créations de tableaux avec Mame.

Dans le cadre du festival De Palabres en Baboles, à l'école de Gravin, nous avons accueilli un artiste, Mame. Il nous a appris à créer des tableaux à la manière du Sénégal. Les jours précédents, Pablo, Clément et Mame ont fabriqué les cadres.

Ensuite, nous sommes allés à l'ancienne école, et Mame nous a montré comment faire: il a versé de la peinture blanche sur une toile. Puis il nous a demandé de l'étalement sur tout le tableau avec les mains. Avec un bout de bois, nous avons raclé la peinture. Nous avons placé des objets sur la toile et nous avons laissé couler des couleurs. Avec le même morceau de bois, nous avons tracé des formes, puis nous avons griffé et signé les tableaux. Nous les avons laissés sécher.

L'après-midi, nous avons appris des chansons sénégalaises: Kalamatou leï, et Belle Mama. Nous avons joué du djembé et dansé. Nous avons appris aussi comment vivent les enfants au Sénégal.

L'ensemble des tableaux a été présenté lors de l'inauguration et de la soirée de clôture du festival.

Course USEP

Le mercredi 17 octobre 2012 nous sommes partis à 8 h 30 de l'école en car pour aller au lac de Thyez. Quand nous sommes arrivés nous sommes allés chercher les dossards. Nous sommes partis toutes les trente secondes pour un parcours contre la montre d'environ 1 600 m autour du lac. À la fin, 7 élèves ont été sélectionnés pour la finale à Passy, il fallait faire le tour du lac aussi, soit environ 2 000 m. Anaïs en CE2 a obtenu une médaille de bronze.



Course des Écoles Magland

Le vendredi 13 octobre à 13 h 30 nous sommes allés à pied au stade de Magland. Selon l'âge il y avait un parcours différent. Les CP ont commencé et ainsi de suite jusqu'aux CM2. Quand les élèves sont arrivés à la ligne d'arrivée, ils ont eu un morceau de brioche avec du chocolat. Les trois premières filles et les trois premiers garçons de chaque catégorie ont eu une médaille et la première et le premier des CM2 ont eu une coupe. Après nous sommes rentrés à l'école.

Fête de la Glisse

Au mois d'avril 2012 la Fête de la Glisse nous a été proposée par l'USEP départemental, il y avait du ski de fond pour les grands (handiski, gymkana, rando, descente, etc.), des parcours en raquettes pour les CP/CE1. C'était une très belle journée au Plateau des Glières.

Marché de Noël

Nous avons fait **des ateliers de création de Noël pour fabriquer des objets qui seront vendus au Marché de Noël au profit de l'école.** Nous avons fait: des bougeoirs, des guirlandes, de la cuisine. Nous avons répété aussi des chants de Noël pour les savoir par cœur pour le grand jour. Nous avons chanté avec l'école du chef-lieu.





Ski de fond

Ski de fond

Au mois de mars, nous sommes partis skier à la Livraz à Megève.

Quand nous sommes arrivés nous avons pique-niqué. Puis on a fait plusieurs groupes avec une maîtresse, une accompagnatrice ou un moniteur de l'ESF puis nous avons fait des ateliers pour améliorer notre technique: randonnée, descente, slalom, course, vitesse...

Spectacle de fin d'année

Le dernier jour de l'école de l'année 2012, nous avons organisé un spectacle de fin d'année. Nous avons fait plusieurs groupes par niveau: les CM1 de la classe de Virginie ont fait des figures d'acroport, tous les CE2 ont fait la danse tahitienne, les CM1 de la classe d'Anne-Laure avec les CM2 ont dansé sur LMFAO et les valse de Vienne, et les CP ont fait une chorégraphie: le rap des CP. Ensuite toute l'école s'est réunie pour chanter.

Un livre pour l'été.

Pour la troisième année consécutive, les CM1 ont reçu un livre juste avant de partir en vacances. Ce sera le premier livre qui sera étudié à la rentrée en classe de CM2. Mme Auvernay était présente lors de la cérémonie de remise des livres.

Le Rout'Art

Pour choisir le thème du Rout'art, nous avons organisé un vote dans l'école. Mmes Auvernay et Crozet, en tant que représentantes de la Municipalité, sont venues tenir le bureau de vote et ont profité de l'occasion pour montrer au CM2 comment cela fonctionnait. **Parmi les différents thèmes proposés, c'est l'armée des cartes dans Alice au Pays des Merveilles qui a été sélectionné.**



Vote pour le Rout'Art

Paris



Classe découverte Paris

Au mois de mai, nous sommes partis 3 jours à Paris. Nous avons pris le TGV. Nous avons visité de nombreux lieux: le musée du Louvre, la Tour Eiffel, Versailles, Montmartre. Trois belles journées où les apprentissages ont été nombreux.

Lyon



Lyon – Sortie de Fin d'année

Quand nous sommes arrivés à Lyon, nous sommes allés sur la Place Bellecour et nous avons vu Louis XIV, Saint Exupéry et le Petit Prince en statue. Ensuite nous sommes allés sur le pont Bonaparte et nous avons pris le funiculaire. Nous avons traversé l'Amphithéâtre Gallo-Romain et nous sommes arrivés devant la Basilique de Fourvière. Là-bas nous avons pique-niqué. L'après-midi nous avons repris le funiculaire et fait le chemin en sens inverse pour retourner prendre le car qui nous a conduits au Parc de la Tête d'Or pour assister à un spectacle de Guignol. Après une délicieuse glace, nous sommes rentrés à Magland.

Commission culture : la Bibliothèque

Encore du changement à la bibliothèque

Grâce au soutien de la mairie et de la bibliothèque départementale, la bibliothèque s'est dotée d'un nouveau logiciel libre, plus adapté aux nouvelles technologies qui s'appelle PMB. **Un site web a été créé dont l'adresse est <http://magland.bibli.fr>**. Nous vous incitons à le consulter, que vous soyez lecteur ou non, afin de découvrir le catalogue de la bibliothèque en ligne ou de savoir quand vos enfants viendront à la bibliothèque, dans le cadre scolaire. De plus, dorénavant, les personnes inscrites pourront prolonger leurs prêts de chez eux, vérifier leur date d'abonnement, réserver des documents, faire des suggestions, etc. Ce nouvel outil est déjà apprécié par l'équipe qui a été formée à son utilisation. La transition entre les 2 logiciels a donné un surplus de travail et nous remercions les lecteurs de leur patience.

L'équipe a aussi évolué. Mme Cerco Eve Marie (depuis mai 2011) et M. Vulpillière Arnaud (depuis novembre 2012) ne font plus partie des bénévoles. Nous avons apprécié leur grande implication avec nous, et nous leur souhaitons un bel avenir professionnel dans leur nouveau travail. Cependant, d'autres personnes ont repris le flambeau. Mme Coupie Svetlana, après un stage de 3 semaines à la bibliothèque, a décidé de rejoindre l'équipe et tient les permanences du jeudi matin. Mme Van Slambrouck Yvette, nouvelle maglancharde, s'implique dans les accueils de classe où les professeurs et les enfants apprécient déjà beaucoup sa gaieté et son sens inné des animations. Enfin, Mathilde Perret, connue de tous les enfants de la commune, par son travail au centre de loisirs, de la garderie ou de l'école maternelle, remplace, en fonction de ses disponibilités, les absentes. Nous espérons que cette nouvelle équipe renforcée vous donnera satisfaction.

Animations

1. Rencontre avec les conteurs

Le thème annuel des accueils de classe 2011-2012 concernait la découverte des contes.

Ainsi, le vendredi 10 février, à 20h15, **Monsieur Grattemots du comptoir des Gouailleurs, d'Annecy, est venu à la bibliothèque pour nous dévoiler des « Contes et des légendes de la Montagne »**. Nous avons découvert la montagne comme nous ne l'avions jamais vue. Montagnards, bergers et agriculteurs ont côtoyé fées, lutins et autres personnages imaginaires. Leurs aventures rocambolesques nous ont entraînés des sommets les plus vertigineux jusqu'aux grottes les plus sombres. Une trentaine de personnes, malgré les -17 °C à l'extérieur, ont écouté attentivement les histoires et se sont réchauffés, ensuite, avec un bon chocolat chaud ou pour les plus grands, un vin chaud.



Site internet de la bibliothèque

Le mercredi 18 octobre, à 18h30, **dans le cadre du festival « de Palabres en baboles » organisé par le service animation de la ville de Magland, la conteuse Pascale Porcherot et le musicien Jean-Marc Jacquier** (cors des Alpes, accordéon, vielle et autres instruments) se sont inspirés de la légende du bouc noir de la grotte de Balme pour nous présenter un spectacle riche en sonorités diverses. Les instruments, les histoires contées ou la lecture de textes écrits par des écrivains célèbres (Théophile Gautier, de Saussure, etc. qui ont visité la grotte) nous ont emportés au fil des siècles dans cette grotte prestigieuse et célèbre.

2. Rencontre avec les auteurs

Gérald Richard, schonverot, journaliste écrivain et conseiller pédagogique à l'éducation nationale, est venu, le samedi 24 mars, **présenter son dernier livre « Le secret du Chartreux »**. Ce roman s'adresse à tous les amoureux de l'histoire de la Savoie et raconte la vie d'un paysan du XVIII^e siècle qui est pris dans l'engrenage de la justice lorsqu'un moine du Reposoir est assassiné. M. Richard avait très gentiment apporté les documents des archives dont il s'était servi pour écrire ce roman.



Il nous a expliqué sa démarche, ses découvertes et ses passions et le temps s'est suspendu.

Dans le cadre du salon du livre d'Esperluette, en partenariat avec Savoie-Biblio et les médiathèques de Cluses, l'auteur chroniqueur, **Hervé Le Tellier a animé un atelier d'écriture** le samedi 24 novembre. Ce parisien fait partie du mouvement littéraire OULIPO (OUvroir de Littérature Potentielle) où des écrivains se donnent des contraintes pour écrire. Par exemple, M. Georges Pérec a répertorié 480 « Je me souviens » dans un livre. Certains se sont amusés à écrire un roman (une vraie histoire) sans aucun « e » dans le texte (essayez de le faire sur 3 phrases déjà !). Bref, un groupe d'amis écrivains se donne des défis et créent en s'amusant des textes drôles, techniques, différents. Hervé Le Tellier, après nous avoir parlé de ses différentes casquettes artistiques, nous a proposé de nous initier au limerick qui est un poème humoristique, à l'origine en anglais, de 5 vers rimés (rimes aabba). Grands-parents, parents, enfants se sont prêtés au jeu. Un bon moment de partage et de rire.

Exemple de limerick :

*Mon prénom, c'est Justine,
Moi, j'aime bien la terrine.
Quelques sangliers,
Trois feuilles de laurier,
Viens déguster mes verrines.*

3. Expositions

Une exposition sur les grottes de Balme a été créée par la bibliothécaire avec l'aide de M. Favre, président de l'association de Spéléologie Genevoise qui lui a fourni de nombreux documents. En effet, cette association est diligentée par la mairie de Magland. Depuis des années, des spéléologues de cette association explorent, dans des conditions professionnelles, le potentiel des rami-

fications de ces grottes. Dans leur revue « Hypogées », ils ont décrit leurs différentes découvertes. Mais pas seulement. Dans le numéro 28, en 1972, ils ont consacré un numéro entier sur les grottes de Balme où est décrit tout l'historique (depuis la préhistoire). De la grotte des sorcières, aux écrits de certains explorateurs célèbres du XIXe siècle, au restaurant insolite, au vol des cristaux et au jugement des voleurs, puis à la visite des touristes, tout est répertorié. Vous pouvez télécharger ce numéro en ligne http://www.hypogees.ch/static_pages/index_hypogees/db/hypo_028/index.php Depuis d'autres numéros ont été dédiés à ces grottes : le 32 (1974), puis plus récemment le 71 (2012). Une carte topographique réactualisée des grottes a été donnée par l'association pour cette exposition.

Pour finaliser cette exposition, en partenariat avec le service fonds patrimonial de la bibliothèque d'agglomération d'Annecy, des livres anciens ont été prêtés gracieusement.

La mairie a aussi fourni pour quelques jours, la lithographie lui appartenant, représentant le restaurant de la grotte de Balme.

Nous remercions vivement les personnes qui ont permis la réalisation de cette exposition.

Un spectacle de marionnettes, style balinais, a été organisé, le samedi 22 septembre, pour clôturer cette redécouverte de la grotte de Balme ainsi que de sa légende du bouc noir sur laquelle les écoles ont travaillé (voir § accueil de classes).

Les poteries réalisées par les enfants durant l'activité périscolaire avec Mme Thérèse Balza ont été exposées pendant 2 semaines à la bibliothèque. Le thème en était « Contes et légendes » en association avec le thème du Rout'Art 2012.



Une exposition « Presque poèmes pour presque poètes » a été prêtée par la bibliothèque départementale, de début octobre à fin novembre. Une invitation à jouer avec les mots pour entrer en poésie, une exposition qui présente des chantiers poétiques. « L'Agenda du presque poète » et « Presque poèmes », deux ouvrages de Bernard Friot, sont à l'origine de ce projet poétique. L'objet est de désacraliser la poésie pour rappeler qu'écrire peut être un jeu et devenir, pourquoi pas, un réflexe quotidien.

4. Animations avec les enfants de moins de 3 ans

À la demande d'assistantes maternelles à domicile, une animation est organisée le 2^e jeudi de chaque mois, à 10h 15, pour les enfants de moins de 3 ans. De 10 à 15 jeunes enfants sont accompagnés soit par leur assistante maternelle, soit par leur maman ou même par leur grand-mère. Un temps d'accueil puis une animation adaptée aux tout-petits et enfin un moment de partage où les enfants choisissent des livres qu'ils s'approprient ou qu'ils demandent à faire lire par des adultes. Cet espace est devenu important pour les assistantes maternelles et les mamans de jeunes enfants où les enfants socialisent et se retrouvent dans un lieu public avec des contraintes (écouter, respecter les livres, respecter les autres enfants, etc.). 5 séances ont été organisées et des progrès énormes ont été déjà remarqués par tous.

5. Comité de lecture Alterre Ado

En mars 2012, le groupe de jeunes se déplaçant à Aix-les-Bains pour le prix Alterre Ado se composait de 4 enfants de la classe d'Anne Laure Rossi (CM1/CM2), 5 jeunes de la bibliothèque de Magland et 7 collégiens du collège St Martin (Sallanches) et de 4 accompagnatrices soit un total de 16 jeunes et 4 adultes. Après un pique-nique au soleil dans le parc, tout le groupe a rejoint le centre des congrès pour participer au jeu des questions sur les 6 romans choisis. Un spectacle très contemporain « Les enfants du journal de la middle class occidentale »

a été joué par la compagnie « Les yeux grands ouverts » formée par des lycéens et a enthousiasmé le public. Nous avons tous été enchantés par cette journée savoyarde littéraire et ludique.

Accueils de classes

Écriture, dans les 9 classes du primaire, de la légende du bouc noir, sur 2 séances. Après avoir présenté quelques éléments sur la grotte de Balme et situé l'époque (Moyen âge), 4 expressions clé ont été données : grottes de Balme, bouc noir, puits ou gouffre de 600 pieds, trésor. Les classes ont dû inventer la légende. Lorsque leur texte a été créé, j'ai lu la « vraie » légende du bouc noir, décrite dans la revue Hypogées (voir ci-dessus). Le texte ci-dessous, parmi les 9, illustre ce travail (ils étaient tous bien mais je n'ai pas la place ici, de les reproduire tous) :

« Il était une fois dans la grotte de Balme, sise à Magland, un bouc noir, créature des sorcières qui protégeait leur trésor. Ce bouc avait des cornes en spirales d'un mètre, ses dents étaient pointues et noires. De plus, il n'était pas très futé. La rumeur parlait de monstre qui terrifiait la population. L'attrait du trésor fut la plus forte et Alice, dont les parents étaient très pauvres, décida d'affronter le bouc noir. Quentin son cousin de 5 ans l'accompagna jusqu'à l'entrée mais refusa d'avancer dans l'obscurité. Alice alla explorer la grotte quand elle tomba dans le gouffre où le bouc noir dormait paisiblement. Elle hurla. Par son cri alerté, Quentin décida de braver sa peur et se précipita avec une corde et une torche pour sauver sa cousine. En jetant la corde, il attrapa par mégarde le monstre par ses cornes et le remonta. Le bouc noir fonça sur Quentin qui s'enfuit de toutes ses petites jambes. À la sortie de la grotte, l'enfant tourna à droite. Le bouc noir, emporté par son élan, tomba dans le ravin et mourut. Quentin retourna chercher Alice et le trésor. Ils devinrent riches et célèbres. »

Thème annuel 2012-2013 : jeux de lettres, jeux de mots

Divers supports de Savoie-Biblio pour illustrer ce thème :

► En septembre, la découverte « Gourmandises et régales » comportait des jeux pour découvrir les Gourmandises à gogo, les Ogres et ogresses, le Potager des saveurs et Tranche de cake ! quatre jeux de l'oie accompagnés de questions pour jouer avec les livres et découvrir un sujet, la gourmandise, décliné en quatre thèmes : le sucré, les ogres, les saveurs et les expressions de la gourmandise. Les enfants ont été surpris par quelques réponses qu'ils ont dû chercher dans les documents proposés.

► Et aussi, « **Poésie pour la jeunesse** »: les enfants, sur la demande des bibliothécaires, ont choisi, parmi une soixantaine de livres de poésie, des extraits qu'ils ont recopiés sur du papier et qui ont été exposés pendant plusieurs semaines sur les murs de la bibliothèque.

► En octobre, **l'exposition « Presque poèmes pour presque poètes »**: avec les bibliothécaires, les enfants ont créé des poèmes insolites grâce aux consignes proposées par l'exposition: poèmes bruit, poèmes inventaire, poèmes conjugués

► En janvier, « **Jeux de lettres** »

► En mars, « **Comment un livre vient au monde** »

Pour les maternelles, qui concernent 4 classes, des animations spécifiques sont adaptées. En septembre, les enfants ont découvert de nombreux livres sur la lettre: abécédaire en onomatopées, alphabet en 3D, de manière ludique. En novembre, un raconte-tapis « La petite chenille qui fait des trous » était accompagné d'un livre des éditions « Des doigts qui rêvent » qui sont spécialisées dans des livres en braille (voir photo). Ainsi, les enfants ont pu toucher du doigt cet alphabet particulier. D'autres raconte-tapis sont prévus dans l'année.

Activités

Statistiques:

► **Le nombre d'inscriptions à la bibliothèque a encore augmenté (+ 22 % par rapport à 2011).** Ainsi, **555 personnes** (17,6 % de la population de Magland) en individuel et 243 scolaires sont actuellement inscrites, soit un total de 798.

► **Le nombre de fréquentations des lecteurs** (moyenne de 492 par mois sur 11 mois) et des prêts (11 129 documents prêtés pour l'année) **est aussi en augmentation.**

► **373 livres ont été achetés ou donnés** (beaucoup moins que l'année dernière car la bibliothèque avait eu droit à des subventions de la bibliothèque départementale pour étoffer le secteur BD adultes et pour renouveler les documentaires obsolètes).

Subvention

Une subvention de Savoie-Biblio a été accordée à la mairie, de 2 500 €, pour l'acquisition du nouveau logiciel PMB.

Échange Barzio

L'échange de livres entre la bibliothèque de Barzio et de Magland s'est bien effectué. 10 livres, adulte et jeunesse, en langue italienne sont arrivés. Vous pouvez les emprunter dès maintenant.

Projets:

► Inviter l'édition Neva de Magland à nous expliquer leur travail;

► Inviter Mme Séreuse Claudie, habitante de Magland, pour nous parler de ses livres;

► Organiser une conférence avec l'association de Spéléologie de Genève sur les grottes de Balme;

► Lors « du Printemps des poètes », faire une soirée poésie.

Conclusion:

De belles réalisations encore pour l'année 2012. Toutes ces bonnes nouvelles (oui, ce sont de bonnes nouvelles!) ont été possibles grâce au soutien indéfectible des bénévoles, des jeunes qui viennent aussi aider à la bibliothèque (Océane, Justine, Floriane et les autres), des professeurs des écoles, de la direction générale, des services administratifs (spécial merci à mes collègues de la mairie), des services techniques (toujours disponibles), et de M. Le Maire et de l'équipe des élus (dont M. Pasian, chargé des affaires culturelles, très présent). J'ai été très heureuse d'avoir été nommée stagiaire, sur le poste d'assistante de conservation principale du patrimoine et des bibliothèques, après ma réussite au concours. Vous m'avez fait confiance et j'espère que les résultats sont à la hauteur de votre espérance.

Pascale HALLÉ,
responsable de la bibliothèque.

CARROSSERIE de GRAVIN

Tôlerie - Marbre - Polyester
Peinture - Réparation Motocycles

Prêt de voitures de remplacement

Robert MARSURA

04 50 90 91 77
marsura@aol.com

229 route de Gravin
74300 Magland

MARTINELLI Didier

MARBRERIE FUNERAIRE

407, Route de Villy
74700 SALLANCHES

Tél. / Fax
04.50.58.54.43




DAYOT **FRÉDÉRIC**
DECOLLETAGE

CROZET Alain

De Ø 0,5 à 32 mm CN • poupées mobiles

Tous métaux, toutes séries

B.P. 29 - 1390, Rue Nationale - 74308 MAGLAND

Tél. 04 50 89 07 82 - Fax 04 50 89 03 88

e-mail : dayot.frederic@orange.fr • www.dayot-decolletage.fr



Bio-Nettoyage
Tous travaux de nettoyage
Professionnel et particulier

42, allée des tourterelles 04 57 19 05 79
74300 Magland 06 26 16 57 40

SOBECA

- Electricité
- Gaz
- Eclairage public
- Télécommunications
- Eau
- Assainissement
- V.R.D

SOBECA - 2 Avenue de la Colombière - 74950 SCIONZIER

Téléphone : 04 50 98 23 86 - Fax : 04 50 96 27 17 - Email : scionzier@sobeca.fr

NICODEX
CHARPENTE - CHALETS

2301, route de la Barliette
74300 LES CARROZ

Tél. 04 50 90 23 48

Fax 04 50 90 23 93

charpentes.nicodex@wanadoo.fr

Votre chalet à la montagne

